COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES
Vals d'Aix et Isable

DE2026_1709_08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 24
Pouvoirs : 4
Votants : 28
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix-sept septembre deux mille vingt-six, à 20 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.
Date de convocation : 10 septembre 2026

PRESENTS :
BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) LAVAL Benoït (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI) FIZET Marie (CCVAI)

ABSENTS :
DALLERY Bernadette (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

POUVOIRS :
PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) représenté par LELEU Pascal (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) représentée par FOREST Jean-Michel (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Opération de communication sur le compostage individuel

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_08-DE
AGEDI

Dans le cadre de la semaine du sol vivant et dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets et afin d'inciter à la réduction des ordures ménagères et à la valorisation des biodéchets, il est proposé de vendre à tarif réduit les composteurs bois de 300L à 20€ au lieu de 25€ du 03 au 18 octobre 2026 et du 21 au 29 novembre 2026.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE cette opération qui implique la modification temporaire des tarifs de vente des composteurs du 03 au 18 octobre 2026 et du 21 au 29 novembre 2026.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 17/09/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALS D'AIX ET ISABLE
LOIRE

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 21 09 26
et de la publication le : 21 09 26
Le Président,

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de reception de l'AR: 21/09/2026
042-244200614-DE2026_1709_08-DE
AGEDI